



Ville de Niort
CS 58755
79027 NIORT CEDEX
Direction des Ressources Humaines

UN ÉLECTRICIEN (H/F)

Référence : 23E/C06

Direction du Patrimoine et des Moyens
Régie des Bâtiments et des Moyens - Équipe Électricité
CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX

PRESENTATION

La Direction Patrimoine et Moyens assure, dans un objectif de développement durable, la construction de nouveaux équipements, la rénovation et l'entretien du patrimoine bâti existant. Elle gère également le parc de véhicules, matériels et engins.

Sur la base d'un Schéma Directeur Immobilier, elle a en charge la gestion de l'ensemble du patrimoine bâti, ainsi que les immeubles et locaux mis à disposition de tiers au travers de conventions.

La Direction Patrimoine et Moyens tient un rôle de prestataire pour les autres directions et instruit la faisabilité de projets immobiliers dans leurs dimensions techniques, juridiques et administratives.

Elle conduit des projets stratégiques en matière de rénovation urbaine dans le cadre de la politique de la Ville et du dispositif « Coeur de Ville ».

Le Centre Technique Municipal (CTM) Bâtiments gère l'ensemble des interventions en régie pour l'entretien et la maintenance des bâtiments et des équipements techniques (CVC, électroménager*).

Les équipes techniques interviennent sur chaque corps de métier en prenant en compte à la fois les sollicitations des utilisateurs, via l'outil E-ATAL, mais également la programmation des chantiers d'entretien annuel, complémentairement aux travaux confiés aux entreprises.

Le CTM a également en charge la gestion du magasin pour les fournitures du bâtiment et les EPI de la collectivité.

Le CTM a également la gestion du parc auto et matériel roulant ou non de la collectivité, ainsi que le suivi de l'entretien du parc en lien avec le garage communautaire.

Les objectifs du poste tournent autour de plusieurs axes :

- Intervenir avec polyvalence sur l'ensemble des activités liées à l'électricité, l'automatisme et l'électroménager :
- Entretien, dépannage, réalisations nouvelles dans les bâtiments communaux ;
- Prévention des risques et sécurité des biens, des agents et usagers ;
- Intervenir avec polyvalence sur l'ensemble des activités liées à l'équipe ;
- Participer à l'effort de développement durable sur la collectivité (accessibilité des équipements, sécurité, économies d'énergies, matériaux durables*) ;
- Contrôle et maintien en conformité des installations électriques.

MISSIONS

Au sein de la régie bâtiments et du parc de matériel et sous l'autorité du chef d'équipe "électricité, automatisme et électroménager", vous assurerez les missions suivantes :

1. Missions principales

- Intervenir avec polyvalence sur l'ensemble des activités liées à l'équipe
- Maintenance préventive ou corrective des installations électriques ;
- Assurer l'entretien des matériels et installations ;
- Localiser et diagnostiquer la panne, l'anomalie ;
- Réparer les pièces, éléments, matériels à partir de référentiels d'intervention ;
- Contrôler le fonctionnement après intervention ;
 - Remonter les éléments d'informations (dysfonctionnement, amélioration, remplacement*) permettant une meilleure gestion des équipements ;
- Réalisation de travaux neufs ;
- Assurer diverses permanences et astreintes ;
- Accompagnement du contrôleur d'installation électrique ;
- Maintien en conformité des installations électriques ;
- Réalisation de branchements provisoires pour les manifestations culturelles ;
- Courant faible : dépannage et câblage informatique, téléphonique

MISSIONS (SUITE)

2. Missions Secondaires

- Participer aux opérations nécessitées par les évènements exceptionnels et/ou récurrents (Élections, pavoisements, intempéries, etc.).
- Intervenir avec polyvalence sur toutes les activités du CTM (utilisation nacelle, mise en sécurité•).
- Port des EPI obligatoire en état correct.

PROFIL

Diplôme requis : CAP/BEP d'électricien ou diplôme de niveau équivalent.

Expérience significative dans un ou plusieurs corps de métier du bâtiment (3 ans minimum)

Permis B exigé

Travail sur réseau électrique : Habilitations électriques souhaitées type : B2 BR BC H0V

Autres habilitations : Utilisation des Plates-formes Élévatrices Mobiles de Personnes (PEMP) (nacelle) - Travail en hauteur -

Horaires fixes : 8h00-12h00 / 13h24-17h00

Autres horaires particuliers :

- Contraintes horaires en fonction des mobilisations le week-end notamment pour les élections, les fêtes et manifestations et les intempéries.

- Astreintes d'exploitation

Connaissances des règles et des consignes de sécurité du travail.

Aptitude au travail en équipe.

Autonomie dans l'organisation du travail.

Prise d'initiative en cas d'intervention urgente.

Qualités relationnelles.

CONDITIONS STATUTAIRES

Les agents relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.

Les agents titulaires d'un grade de même niveau des autres filières.

REMUNERATION

Recrutement par voie de mutation/détachement :

Conditions statutaires sur la base des grilles du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux et du régime indemnitaire applicable à la ville de Niort

Recrutement par voie de stagiatisation, en vue d'une titularisation dans la fonction publique :

- Conditions statutaires sur la base des grilles du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux - Grade Adjoint Technique - Échelon 1 (1 707.21€ Brut - valeur actuelle)

+ Régime Indemnitaire (275€ Brut/mois)

- Possibilité de reprise partielle d'ancienneté - Étude réalisée dans l'année qui suit la prise de poste.

- Possibilité d'avancements via examens professionnels, concours et ancienneté

Pour tout recrutement :

- Accès aux services du Comité des Activités Sociales et Culturelles de Niort et son territoire (équivalent comité d'entreprise)

- Accès mesures sociales employeur

- Prime vacances : 788.08 € brut versés 1 fois dans l'année, en juin ou en décembre, au prorata du temps de présence (en fonction de la date de prise de poste)

- Participation employeur à des contrats-groupes de complémentaire santé et prévoyance (maintien de salaire labellisé)

- Base de travail 38h/semaine - Horaires fixes : 8h00/12h00 - 13h24/17h00 - 25 jours de congés + 18 jours RTT/an + 2 jours potentiels dits "hors période"

RENSEIGNEMENTS

Auprès de M. Stéphane HIVERT, responsable de la Régie Patrimoine et Moyens, au 0549787229 ou Frédéric POIRAUDEAU, responsable de la gestion technique du bâtiment, au 0549787228 ou M. Eric BERTIN, chef d'équipe électricité automatisme et électroménager, au 0549787238.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivation, 2 dernières évaluations professionnelles et copie du diplôme et/ou attestation de réussite au concours et/ou arrêté de la dernière situation administrative, les 2 ou 3 derniers bulletins de salaire) avant le **02/04/2023** sous la référence : **23E/C06** à l'attention de M. Le Maire - Direction des Ressources Humaines

Pour les candidats reconnus comme travailleurs en situation de handicap, une copie de l'attestation RQTH.

Par mail : drh-recrutement@mairie-niort.fr

Par voie postale : M. Le Maire

Direction des Ressources Humaines

Place Martin Bastard

CS 58755

79027 Niort Cedex